

# 1815, transfert des Communes réunies du Pays de Gex au Canton de Genève

---

Commission consultative intercommunale  
transfrontalière (CCIT),  
Meyrin, 01.12.2010

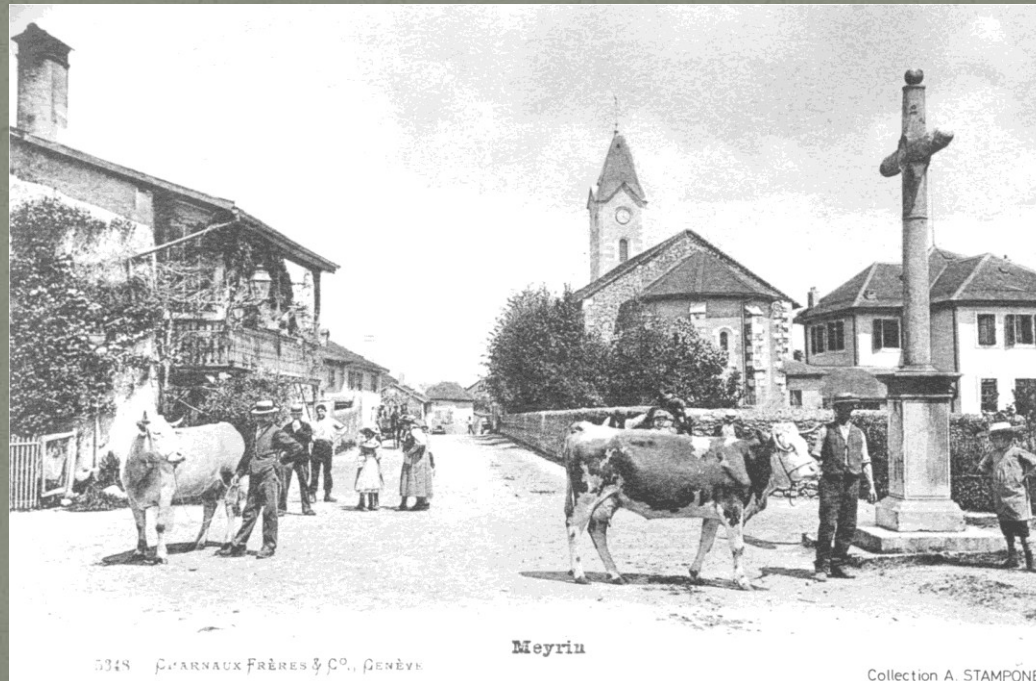
François Beuret, Archives de la commune de Meyrin

# Quelques dates...

- Les Communes réunies font partie du Pays de Gex jusqu'en 1815
- Moyen Âge: baronnie de Gex (inféodée à la Maison de Savoie)
- 1536: le Pays de Gex devient possession bernoise
- 1567: retour dans le giron de la Maison de Savoie
- 1589: occupation genevoise
- 1601: revient à la France (Traité de Lyon)



- 1815: rattachement de Meyrin à Genève et à la Suisse (Traité de Paris), en même temps que Collex-Bossy, Prégny, Grand-Saconnex, Vernier et Versoix (Communes réunies)



# Dans le tourbillon de l'histoire européenne...

- 1815: Napoléon – les Cent-Jours – Waterloo
- Volonté des 4 grandes puissances européennes (Angleterre, Autriche, Prusse, Russie) de mettre un terme à l'impérialisme de la France
  - > Sanctions territoriales
  - > Second Traité de Paris





# Le second Traité de Paris (1815)

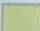
- 3 mois de négociations à Paris
- Chacun y va de ses revendications, même Genève:
- Obtenir le Pays de Gex pour disposer d'un territoire d'un seul tenant et sans discontinuité avec la Suisse à laquelle il vient d'adhérer
  - Genève n'a pas de frontière avec la Suisse!

### Les Communes réunies en 1815 et 1816

 territoire genevois jusqu'en 1815


Territoires cédés à Genève

 par la France  
au traité de Paris (20 novembre 1815)

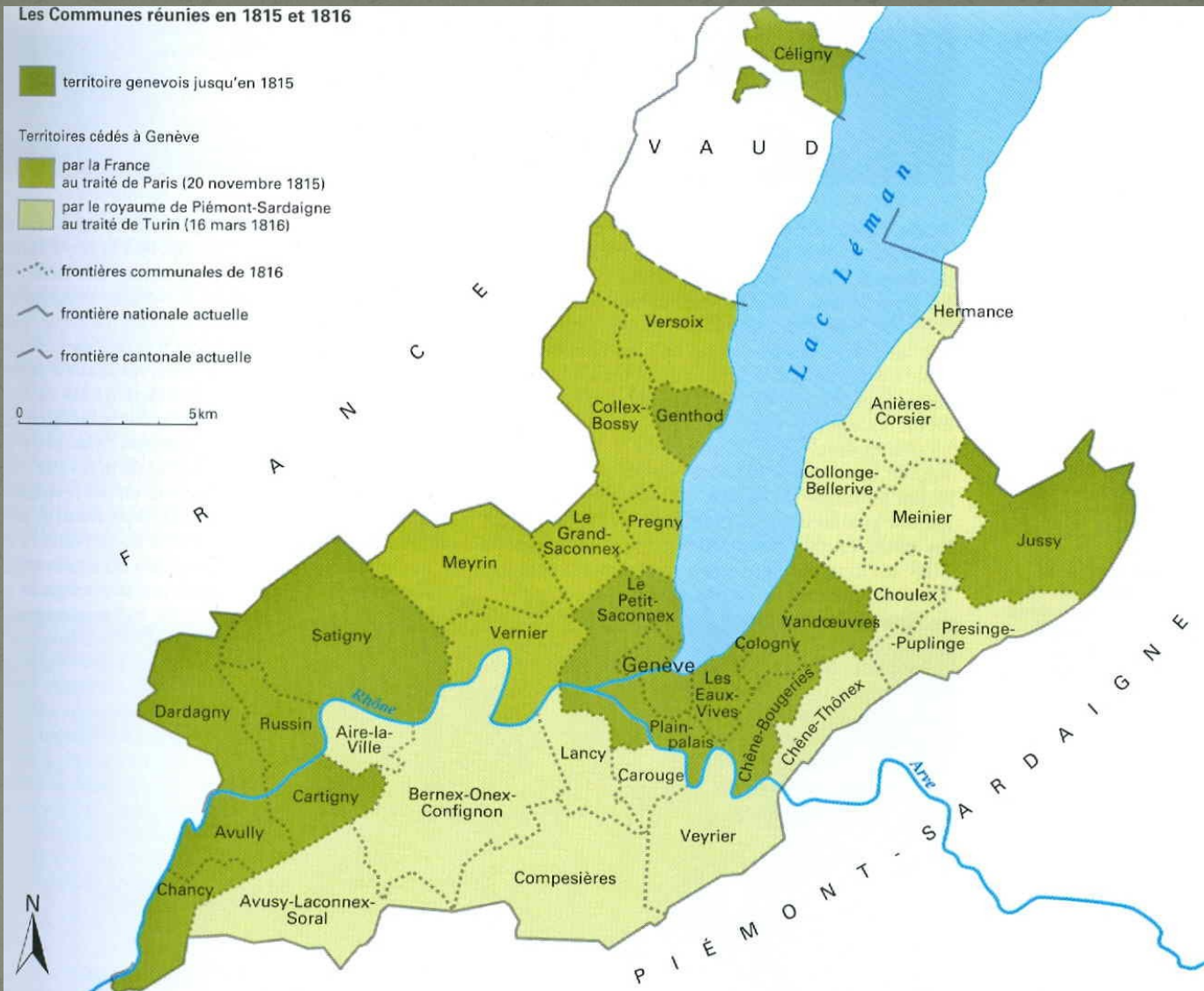
 par le royaume de Piémont-Sardaigne  
au traité de Turin (16 mars 1816)

 frontières communales de 1816

 frontière nationale actuelle

 frontière cantonale actuelle

0 5km

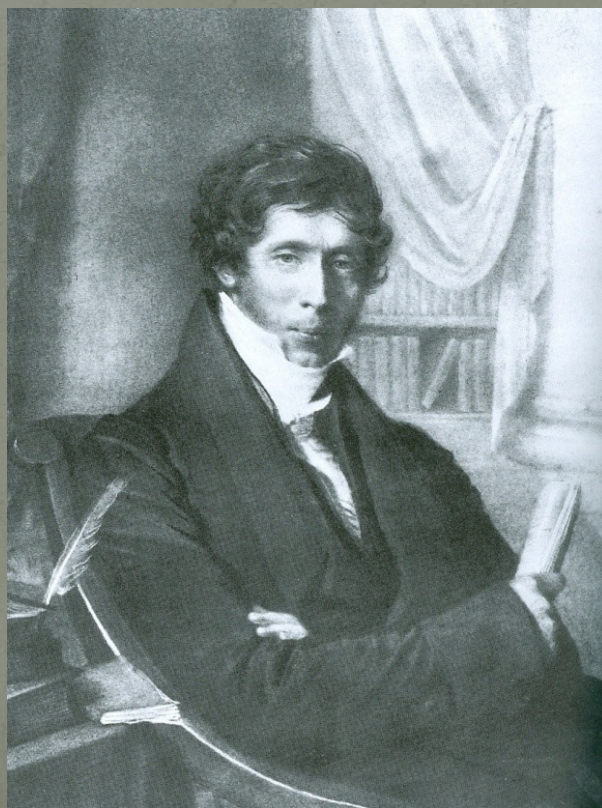


Source: DHS, article « Genève »



# Un homme clé:

- Négociateur pour la Suisse et Genève: Charles Pictet de Rochemont (1755-1824)



# Les Communes réunies

- Leur sort se joue en haut lieu à Paris sans jamais demander leur avis aux habitants
- Négociations difficiles
- Genève n'obtient qu'une partie du Pays de Gex: Meyrin, Collex-Bossy, Prégny, Grand-Saconnex, Vernier et Versoix (Communes réunies)
  - 3340 habitants
- Signature du traité le 20 novembre 1815



# Le second Traité de Paris (1815)

« Pour établir une communication directe entre le canton de Genève et la Suisse, la partie du pays de Gex bornée à l'est par le lac Léman, au midi par le territoire du canton de Genève, au nord par celui du canton de Vaud, à l'ouest par le cours de la Versoix et par une ligne qui renferme les communes de Collex-Bossy et Meyrin, en laissant la commune de Ferney à la France, sera cédée à la confédération helvétique, pour être réunie au canton de Genève ».

*Second Traité de Paris, art. I, 3.*

# Remise des communes à la Suisse

- Cérémonie officielle à Gex le 4 juillet 1816: la France remet les communes au commissaire fédéral Horace-Louis Micheli
- Cérémonie officielle à Meyrin le 10 octobre 1816: la Confédération remet les six communes au canton de Genève
  - Organisée et financée par le canton
  - À Meyrin car c'est la plus peuplée des six communes réunies



# La cérémonie à Meyrin

Seule source: *Registre du Conseil [du canton]*, 11.10.1816,  
AEG

- Jeudi 10 octobre 1816, à 11h00, sur la place du village



# Programme de la cérémonie

- Présence du commissaire fédéral Horace-Louis Micheli, du conseiller d'Etat Tronchin, des maires et curés des 6 communes
- Sonnerie de cloches, discours et proclamation des textes officiels
- Repas dans l'une des 2 auberges de Meyrin « gai, décent, et [qui] se passa à tous égards d'une manière très convenable » ! (*Registre du Conseil*)



# Et la population?

- Seule information: présence « d'un grand nombre d'habitants » qui utilisaient des boîtes pour imiter des salves d'artillerie (Registre du Conseil, 11.10.1816, AEG)
- Sa 1<sup>ère</sup> préoccupation : manger à sa faim (1816, année de disette due au mauvais temps)
- Perception d'une appréhension
  - > lettre du secrétaire d'Etat Falquet aux habitants des Communes réunies, 09.10.1816, Archives communales de Meyrin

# Patriotisme à susciter

« [Les Seigneurs de Genève] feront tous leurs efforts pour que vous n'ayez à regretter en aucun temps, ni votre ancienne patrie, ni la domination paternelle et bienveillante de Son Auguste Souverain. (...) Ils vous exhortent à vivre fraternellement avec vos nouveaux compatriotes, à rivaliser avec eux d'attachement pour la Suisse notre commune Patrie, à respecter les ordres d'un Gouvernement qui ne cessera de s'occuper des moyens d'augmenter votre prospérité (...). »

- > maintient des maires en place
- > mesures contre la disette



# Regrets français...

Lettre du sous-préfet de l'arrondissement de Gex, M. Perrault de Jotemps, au maire de Meyrin Valentin Gilbert, 04.07.1816

Archives communales de Meyrin, A.4.03/1

Gex le 4 Juillet 1816.

DÉPARTEMENT  
DE L'AIN.

Arrondissement  
de Gex.

BUREAU  
SUBDIVISION.

N.º au départ.

OBJET.

Le Sous-Préfet de l'Arrondissement  
de Gex,  
A Monsieur le Maire de la  
Commune de Meyrin.

Monsieur le Maire,

Par le décret du 20 germinal 1815, quelques  
Communes de cet Arrondissement ont été cédées à la  
suite pour être réunies au Canton de Genève. En vertu  
de ce nombre. Les remises de ces Communes qui  
avoit été différées jusqu'à présent vont d'être effectuées  
le premier ventôse prochain et signées aujourd'hui.

Il me seroit difficile, Monsieur le Maire, de  
vous exprimer tous les regrets que j'éprouve, en voyant  
ce par les rapports que j'entretiens avec vous et je  
sais avec empressement cette occasion de vous témoigner  
combien j'ai été à portée d'apprécier votre zèle



« Il me serait difficile, Monsieur le Maire, de vous exprimer tous les regrets que j'éprouve, en voyant cesser les rapports que j'entretenais avec vous et je saisis avec empressement cette occasion de vous témoigner combien j'ai été à portée d'apprécier votre zèle et votre dévouement pour les intérêts de vos administrés. (...) Si les liens politiques qui vous unissaient à la France sont désormais brisés, des liens de souvenir et d'amitié, plus forts encore que les premiers, vous uniront toujours à vos anciens compatriotes. Dites encore à vos administrés, Monsieur le Maire, que leurs concitoyens du Pays de Gex, vivement affectés d'une triste séparation, font des vœux pour leur bonheur et leur promettent de ne jamais les considérer comme étant étrangers dans les relations qu'ils auront avec eux. »

(Lettre du 04.07.1816, Archives communales de Meyrin, A.4.03/1)



# 100 ans après...

- Octobre 1916, à Meyrin:
  - Cérémonie du Centenaire du rattachement des Communes réunies au canton de Genève
  - Inauguration du monument commémoratif des Communes réunies
    - Sentiment de reconnaissance dans le contexte de la première Guerre mondiale



# Le monument des Communes réunies



Chaux Suisse  
1916





Meyrin

5243 Charniaux Frères & Co., Genève





# Le Monument

- Comité d'action à l'initiative de députés au Grand conseil
- Monument simple et discret (notamment pour raisons financières)
- Bloc de granit du Mont-Blanc
- Plaque en bronze «Les communes de Versoix, Collex-Bossy, Bellevue, Pregny, Grand-Saconnex, Meyrin et Vernier ont érigé ce monument en souvenir reconnaissant de leur réunion à la République et Canton de Genève et à la Confédération suisse »



# Côté finances...

- Financement couvert par les six communes et une subvention du Canton:
  - Coût du monument: 1508.95 .- CHF  
(plaque de bronze gravée: 858.10.-, pierre: 350.60.-  
socle et pose: 300.25.-)
  - Coût de la cérémonie: 362.90.- CHF

Déficit de 25 cts!

Coût selon nos standards: env. 12'000 CHF actuels

# La cérémonie

- Dimanche 15 octobre 1916, à Meyrin
- Présence du Conseil d'Etat in corpore et de représentants des communes
- Discours, intermèdes musicaux de la Fanfare de Meyrin et d'enfants des écoles
- Inauguration du monument

La Rive Gauche a aussi son Monument des communes réunies [de la Rive gauche] au Rondeau de Carouge, mais c'est une autre histoire...  
(Traité de Turin, 1816)



...et 195 ans après...

- Relations et collaboration transfrontalières...  
... et la CCIT

